



UNIL | Université de Lausanne
Commission du Personnel
bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne

Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

Séance n° 23 lundi 8 juin 2009, 14h00 à ----, salle 108, Château de Dorigny
Procès-verbal Henry-Arnaud Thévenet

Présent-e-s

MM. Roberto Baranzini
 Emmanuel Fernandes
 Pierre Goloubinoff
 Paul Majcherczyk
 Patrick Michaux
 Henry-Arnaud Thévenet

Excusés

Mme Patrizia Ponti
MM. Sandro Bertelli
 Juan Manuel Blanco
 François Dufresne

Absent

MM. Jean-Michel Adam

Bureau de la CoPers



Ordre du jour

Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

1. Communication du Président
 2. Retour sur la rencontre avec la Direction
 3. Divers
-

Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

L'ordre du jour est accepté

1. Communications du Président

- Réunion du Président avec la Direction :
Peu de point ont été abordés. Une question abordée a été certains rabais négociés entre l'EPFL et certains commerces, mais rien de tel n'existe pour l'UNIL. Il faudrait faire un inventaire des accords similaires et se pencher sur des accords comparables pour le personnel de l'UNIL.
- Participation aux commissions permanentes : Le Président a signalé officiellement les désignations de nos membres dans les Commissions Permanentes discutées précédemment. Pour la Commission de l'Égalité, la Direction ne souhaite pas modifier le mode de désignation des membres, mais a proposé un membre invité permanent dans la commission. Pour la CSU, le mode de désignation ne sera pas changé non plus, mais la Direction a demandé un échange d'informations entre ladite et la CoPers. Nous n'avons reçu de réponse ni des représentants de la première, ni de la seconde. La CoPers décide d'attendre les réponses.
- Calendriers académiques : Aucune des solutions possibles proposées par le Groupe de Travail sur ce sujet n'est vraiment simple sans déranger autant le personnel que les étudiants ou contrevenir aux principes voulus par la Direction. La rigidité de la Direction quant aux aménagements possibles avec les calendriers ne laissant qu'une marge de manœuvre limitée, la CoPers décide de ne pas intervenir sur ce sujet particulier. Par contre, dans la mesure où le pont de l'Ascension est férié pour les écoles ainsi que dans les administrations publiques vaudoises, il serait pratique qu'il le soit aussi pour l'Unil. Le Président se charge de proposer un tel aménagement à M. Dépraz.

2. Retour sur la rencontre avec la Direction

La dernière rencontre avec la Direction s'est déroulée en termes amicaux, bien que M. Fernandes soulève le ton défensif des membres de la Direction. R. Baranzini manifeste une certaine incompréhension envers le peu de soutien que nous avons obtenu dans nos propositions de rendre la présence de la CoPers obligatoire dans les réunions de présentation des différents personnels. La CoPers devra donc se renseigner par elle-même sur les différents services et facultés de l'Université.

Quant à l'externalisation complète des services de ménage des bâtiments de laboratoire d'abord, puis de tous les bâtiments, la CoPers relève quelques craintes. La CoPers se montre perplexe devant le fait que la Direction semble vouloir se débarrasser totalement d'une catégorie de personnel jugée « à problèmes » au lieu de réfléchir sur les manières d'améliorer les services rendus à l'Unil (améliorer les formations des nettoyeurs et les infrastructures, comme cela se fait au CHUV par

exemple). La CoPers décide de mettre le sujet à l'Ordre du Jour de la prochaine séance, en invitant par exemple le responsable des services logistiques de nettoyage des bâtiments concernés.

Pour la campagne de Communication, E. Fernandes a rendez-vous le 17 juin avec M. Gagnebin pour discuter des prototypes basés sur nos propositions. Le sujet devient relativement urgent dans la mesure où notre dernière réunion sera le 6 juillet. Il est donc impératif que la CoPers obtienne ces projets de campagne avant cette date.

3. Divers

- Remplacement de Mme Nathalie Chèvre : Monsieur Marc Simond, premier des viennent-ensuite des dernières élections, a accepté de remplacer pour la fin de son mandat Mme Nathalie Chèvre. Le Bureau se charge d'accomplir les modifications administratives nécessaires.

La séance est levée à 15.30

**Prochaine séance CoPers
Lundi 6 juillet 2009, 14h00.**